

PERFORMANCES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE (Br 23)

Unités de compte (2)	Date de création	Performances annualisées (1)			
		Sur 1 an 31/12/2018 au 31/12/2019	Sur 3 ans 30/12/2016 au 31/12/2019	Sur 5 ans 31/12/2014 au 31/12/2019	Sur 8 ans 31/12/2011 au 31/12/2019
Afer-Sfer	15/02/1995	20,2%	4,8%	5,9%	8,6%
Afer Patrimoine	07/07/2004	7,3%	-0,9%	0,3%	1,5%
Afer Oblig Monde Entreprises	30/04/2014	7,8%	1,5%	1,5%	-
Afer Actions Monde	07/07/2004	27,7%	7,8%	8,3%	8,6%
Afer Actions Amérique	28/02/2013	26,2%	9,6%	7,6%	-
Afer Marchés Emergents	28/02/2013	23,1%	5,1%	5,2%	-
Afer Diversifié Durable	08/01/2010	11,8%	2,3%	3,3%	6,8%
Afer Actions Euro ISR	31/07/1998	21,7%	3,9%	5,4%	8,7%

Sources : Aviva Investors France

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Pour les supports en unités de compte, les co-assureurs ne garantissent que le nombre d'unités de compte mais pas leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

(1) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.

Une performance annualisée résulte de la conversion de la performance observée sur une période en son équivalent annuel sur cette même période. À titre d'exemple, la performance annualisée d'un OPC sur 3 ans correspond à sa performance sur 3 ans, ramenée par année. Ainsi, un OPC ayant réalisé une performance de 5% en 2017, 7% en 2018 et 2% en 2019 a enregistré une performance annualisée de : $(1 + \text{Performance cumulée})^{1/365} / (\text{Date de fin} - \text{Date de début}) - 1$ soit 4,64 % sur 3 ans.

(2) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer Europe). Les supports en unités de compte sont notamment soumis au risque de gestion discrétionnaire, et, selon leur stratégie d'investissement, au risque actions, au risque de taux, ainsi qu'au risque de change. Les supports en unités de compte ne bénéficient d'aucune garantie ou protection. L'indicateur de référence auquel l'adhérent peut comparer a posteriori la performance des supports susmentionnés et les risques sont plus précisément décrits dans leurs DICl et prospectus disponibles sur le site Internet www.afer-europe.com, auprès de votre Conseiller Afer Europe, sur demande écrite auprès de la succursale belge et, pour les OPC, sur le site Internet de l'AMF.